

VENTE
AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR SUITE DE SAISIE IMMOBILIERE
Sur la commune de MODANE (Savoie)
STATION DE VALFREJUS
D'UN APPARTEMENT AVEC CASIER A SKIS

Adjudication fixée au VENDREDI 9 SEPTEMBRE 2016 à 14 H
devant Madame le Juge de l'Exécution près le
Tribunal de Grande Instance d'ALBERTVILLE (73200),
Palais de Justice, 5 avenue des Chasseurs Alpains

MISE A PRIX EN UN LOT : 5.000 €

Dans un immeuble en copropriété dénommé "RESIDENCE LE THABOR" cadastré section F n° 1567 pour 25 a 15 ca, ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété suivant acte du 16 novembre 1983 publié le 9 janvier 1984 volume 7306 n° 17, modifié suivant acte du 21 novembre 1984 publié le 16 janvier 1985 volume 7929-12, acte du 20 janvier 1986 publié le 7 mars 1986 volume 8642 n° 8, acte du 12 novembre 1986 publié le 25 novembre 1986 volume 86 P n° 9779, acte du 17 décembre 1986 publié le 13 février 1987 volume 87 P n° 2331, acte du 4 décembre 1989 publié le 7 février 1990 volume 90 P n° 2281, acte du 19 février 1990 publié le 26 mars 1990 volume 90 P n° 5093, acte du 27 mars 2000 publié le 23 mai 2000 volume 2000 P n° 7711, acte du 11 février 2003 publié le 14 janvier 2005 volume 2005 P n° 825, acte du 15 février 2006 publié le 23 mars 2006 volume 2006 P n° 5578, acte du 18 décembre 2006 publié le 29 janvier 2007 volume 2007 P n° 1821, acte du 3 juin 2008 publié le 18 juin 2008 volume 2008 P n° 9032 et acte du 19 novembre 2009 publié le 14 décembre 2009 volume 2009 P n° 15560, à savoir, dans le bâtiment C :

- le LOT 210 : un casier à skis et les 1/9.907° des parties communes,
- le LOT 255 : un appartement, d'une superficie Loi Carrez de 18,84 m², situé au 2^{ème} étage de l'immeuble, portant le n° 89, comprenant une entrée, une salle d'eau avec baignoire et WC, une petite kitchenette, un séjour donnant sur un petit balcon de 3,19 m² et les 25/9.907° des parties communes.

Ces biens ont été saisis à la requête du syndicat des copropriétaires de l'immeuble "LE THABOR" à VALFREJUS (73500) MODANE, représenté par son syndic, la société AGENCES CHAUVIN IMMOBILIER MAURIENNE (A.C.I.M.), SARL au capital de 8.000 €, dont le siège social est 344 avenue du Mont Cenis (73300) SAINT JEAN DE MAURIENNE, inscrite au RCS de CHAMBERY sous le n° B 434 490 991, elle-même représentée par son gérant, Monsieur Patrick CHAUVIN, domicilié en cette qualité audit siège, régulièrement habilité par décision d'assemblée générale en date du 3 janvier 2014,

Ayant pour avocat Maître Bertrand LOUCHET, avocat au barreau d'ALBERTVILLE (Savoie), y demeurant B.P. 143 (73204) ALBERTVILLE CEDEX, membre de la SCP LOUCHET-FALCOZ.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat régulièrement inscrit au barreau d'ALBERTVILLE. Les frais de poursuites et d'adjudication seront payables par l'adjudicataire en sus de son prix suivant les conditions fixées par le cahier des conditions de la vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

- Bertrand LOUCHET, avocat – B.P. 143 (73204) ALBERTVILLE CEDEX, membre de la SCP LOUCHET-FALCOZ, au cabinet duquel le cahier des conditions de vente peut être consulté (tél. 04.79.38.59.01),
- Site internet de l'Ordre des Avocats d'ALBERTVILLE : www.avocats-albertville.fr,
- Greffe de Madame le Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance d'ALBERTVILLE où le cahier des conditions de vente a été déposé et où il peut être consulté (tél. 04.79.32.43.14).

Une visite des lieux sera organisée par Maître Chantal SAYVE, huissier de justice à MODANE (tél. 04.79.05.20.97), le **jeudi 1^{er} septembre 2016 à 14 H.**